



Conseil Régional HdF

Commission formation du 9 MAI 2023

Commentaires et positions de FO

Bilan des formations 2022



Commentaires de FO :

Tout d'abord, le syndicat FO tient à souligner la qualité du travail fourni par les équipes de la DRH pour la mise au point de ces documents.

On sent réellement une montée en expertise sur cette commission.

L'analyse comparative pluriannuelle en fin de bilan présente depuis l'année dernière est ce à titre révélatrice.

Pour les années 2020 et 2021 avec leurs confinements et restrictions, le syndicat FO estimait que les chiffres soumis en Commission formation ne pouvaient en aucun cas être représentatifs d'une activité normale. Pour ces motifs, FO n'est pas rentré dans le détail des chiffres.

A présent, nous pouvons revenir à une analyse quantitative.

Concernant le **nombre de besoins traités**, on constate une augmentation permanente qui permet d'atteindre les 6 782 en 2022, ce qui marque une progression sur les 3 dernières années. Néanmoins, ces données n'atteignent pas les chiffres de 2019 où l'on constatait que 8 365 avaient été traitées.

Les chiffres sur les **modalités d'organisation** des formations varient assez peu, mais il est à remarquer que la participation aux colloques tourne autour de 40 (42 en 2022), alors qu'en 2019, on dénombrait 127 colloques. Le delta de différence est important.

Concernant les **dispositifs d'accompagnement**, on constate que les demandes de **prépa concours** sont à 250, ce qui dépasse le niveau de 2019 de 240, c'est donc un point encourageant. Les mobilisations de **CPF** sont toujours aussi faibles, puisque de 21 en 2019, nous sommes passés à 13 en 2022.

Concernant l'absentéisme en formation, il est en augmentation constante depuis 3 ans pour atteindre les 18,7% en 2022, mais sans atteindre le niveau de 2019, qui était quand même de 24,1%.

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
www.fohdf.fr

Sans surprise, la communauté des agents des lycées est toujours la plus victime de l'absentéisme.

Concernant le Budget formation, on constate bien une augmentation qui permet d'atteindre 3 024 900 € en 2022, ce qui permet de retrouver le niveau de budget de 2019 de 3 045 600 €.

On ne voit toujours pas s'amorcer la rémunération des FIO, qui représentent pourtant un pan important de la formation régionale.

Le syndicat FO ne reviendra pas sur l'aspect qualitatif du bilan de formation 2022, nous avons implicitement validé les *grandes* orientations de formation qui correspondent bien aux besoins des agents de notre collectivité.

En général :

FO félicite les collègues régionaux qui ont souhaité continuer à se former malgré parfois certaines contraintes de travail, familiales ou extérieures. FO félicite les collègues régionaux pour leur sens du service public.

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
www.fohdf.fr

Plan de formation 2020-2023

Année 2023



Commentaires de **FO** :

PARTIE 1 -LES AXES PRIORITAIRES DU PLAN ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE **I. L'ACCOMPAGNEMENT FORMATION AU SERVICE DES PROJETS INSTITUTIONNELS ET COLLECTIFS**

FORMEO : un outil à faire évoluer.

FO avait partagé l'enthousiasme au développement de ce nouvel outil. Aujourd'hui, avec le recul de l'utilisateur lambda, nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de développer le caractère intuitif de cette application.

Le constat aujourd'hui est sans appel : soit l'agent dispose d'un tuteur ou d'un parrain qui lui permet d'être accompagné pas à pas (et page par page), soit il dispose du temps et de la patience pour le visionnage des tutos.

Exemples : L'icone rechercher sous la bande bleue doit être beaucoup plus visible, et devenir le point de départ de toute recherche. Un double clic doit permettre de rapatrier directement la formation sollicitée, et non générer à nouveau un choix entre formation interne ou du CNFPT. La validation de la demande doit se faire en bas de page, et non en haut à droite.

En conclusion, un toilettage complet et une simplification de l'outil est à envisager.

LES BESOINS INSTITUTIONNELS

Sur ce point, nous ne reprendrons pas tous les items. Certains besoins de formation sont identifiés et n'appellent pas de commentaire particuliers de FO.

- ✓ Concernant la formation (page 8) dénommée **Fresque du Climat** (*amis poètes régionaux bonjour !*),

On nous annonce que « Rev3 doit devenir un marqueur dans chaque politique publique. Dans ce cadre des actions de sensibilisation notamment sur les questions de transition écologique seront mise en place. La formation concernera dans un premier temps 150 agents (Directeurs généraux, directeurs, managers intermédiaires, chefs de projet, chargés de mission puis ...à destination de tous les agents de la collectivité ».

FO ne peut que saluer ce regain d'intérêt pour la 3eme révolution industrielle, qui irrigue désormais ou devra irriguer toutes les politiques régionales à terme, et qui est apposé en signature des mails de tous les agents régionaux (sans que tous sachent d'ailleurs ce que cela signifie rev3). On se questionne toutefois pourquoi ce concept et cette politique de planification ont été si longtemps mis de côté. Pour rappel, la 3^{ème} révolution industrielle était déjà présente au sein du Conseil régional avant 2016 sous le nom de TRI (comme Troisième Révolution Industrielle) porté par M. Jeremy RIFKIN en personne. Les politiques passent, les agents restent !

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
www.fohdf.fr

- ✓ Concernant la formation (page 16) **Professionalisation des agents de la Mission information et proximité avec les lycées (MIPAL)**
« Un parcours de formation pluridisciplinaire en lien avec les responsables de la MIPAL dont l'objectif est à la fois l'acquisition et le développement des connaissances pour exercer les missions attendues pour, l'équipe des interlocuteurs lycées. L'objectif de cette formation est de mieux comprendre le fonctionnement d'un établissement public d'éducation ainsi que le rôle des différents interlocuteurs, notamment de l'académie et du rectorat. »
FO suggère d'ajouter également dans ce cadre la connaissance des missions des agents des lycées notamment au regard du document cadre, mais aussi des conditions de travail des agents des lycées, comme du cadre d'emploi spécifique qui les pénalise en rémunération depuis de très nombreuses années.

- ✓ **Concernant la formation (page 18) Accompagner la Direction des Antennes Régionales et de la Relation aux Usagers (DARRU) dans l'évolution de son organisation.**
La DARRU est en cours d'évolution de son organisation, et travaille depuis plusieurs mois à élaborer un projet de structuration qui réponde aux 5 objectifs majeurs :
 - Accueillir, informer, conseiller, orienter les usagers en proximité sur l'ensemble des dispositifs régionaux - ...Des groupes de travail ont notamment abouti à la définition de 8 actions, dont une relative à la formation :
 - Action 4 : Former les agents de la direction à la relation usagers et aux dispositifs
 - Mettre en place un plan de formation spécifique avec la DRH.
 - Les accompagner en continu.Par ailleurs, la DARRU souhaite accompagner les Agents pour faire face à la multiplicité des profils du public accueilli (en Antenne et au téléphone). Ainsi, l'accompagnement par la formation vise deux domaines identifiés :
 - Les Techniques d'expression et de communication pour l'Accueil physique et téléphonique de bénéficiaires de dispositifs régionaux »**FO revendique en continu depuis la création des antennes régionales que nos agents soient formés à l'accueil du public, la relation avec l'utilisateur, voire la gestion de conflits. Ces revendications présentées à M. SOPHYS, et aujourd'hui à Mme MAILLART demeurent toutes en vigueur.**
FO est heureux de constater que ces formations vont enfin voir le jour, même si on ne peut que constater le caractère particulièrement tardif de cette mise en place.

- ✓ La valorisation de l'engagement des FIO est insuffisante.
Pour FO, **l'engagement des FIO de la collectivité doit être valorisé** via rémunération, bonification, à l'instar d'autres collectivités. A ce jour, pour FO, l'engagement des FIO n'est pas suffisamment valorisé par la collectivité.

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
www.fohdf.fr

LES BESOINS INDIVIDUELS

le CPF (Compte Personnel de Formation)

Souvent méconnu des managers, Nous constatons un trop faible nombre de demandes.

FO avait fait la suggestion en 2020 de présenter aux agents des exemples de formations suivies ou de virages professionnels amorcés par ce biais.

FO avait demandé que la mention du dispositif du CPF soit obligatoire dans le cadre de l'EP. Nous avons été entendu sur ce point, et en remercions à nouveau la Région.

Pour FO, Il conviendra en 2022 de tirer un bilan spécifique de ces évolutions, et de leur impact sur la mobilisation des CPF.

VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience)

Un effort de la collectivité doit être fait en direction des agents pour faire connaître la VAE.

Pour FO, les agents en VAE doivent pouvoir bénéficier d'un effort supplémentaire de la Région en temps pour préparer leur dossier et leur diplôme.

Préparation aux concours et examens

Evidemment, ce point mérite également la plus grande attention.

*Face au gel du point d'indice, aux rémunérations stagnantes, **pour FO, il est nécessaire d'appuyer toutes les possibilités d'évolution professionnelle des agents régionaux.***

Nos revendications sur la proximité des formations, pour éviter l'éloignement, les frais, la perte de temps pour les agents demeurent également.

Merci de votre attention !

Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général FO
Lionel BERAL,
Secrétaire Général Adjoint
Elus siégeant en Commission Formation

FIN

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
www.fohdf.fr